

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

PROCÈS-VERBAL de la cent quatre-vingt-quatrième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 26 septembre 2016, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS :**

Mmes	Valérie Coulombe	Représentante de l'Association canadienne pour la santé mentale - filiale de Montréal
	Anila Fejzo	Représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
	Maud Gendron-Langevin	Représentante de la Faculté des arts
M.	Éric Giroux	Représentant de l'Écomusée du Fier monde
Mmes	Nathalie Lafranchise	Représentante de la Faculté de communication
	Geneviève Pagé	Représentante de la Faculté de science politique et de droit
MM.	Marcel Simoneau	Directeur intérimaire du Service aux collectivités (président)
	Joseph Yvon Thériault	Représentant de la Faculté des sciences humaines
Mme	Claire Vanier	Agente de développement au Service aux collectivités

### **MEMBRES ABSENTS :**

Mme	Lise Gervais*	Représentant de la Faculté des sciences humaines
M.	Sylvain Lefèvre	Représentant de l'École des sciences de la gestion

### **OBSERVATRICES :**

Mmes	Béatrix Beisner	Professeure à la Faculté des sciences
	Carmen Gonzalez	Représentante de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux
	Mélanie Marsolais	Représentante du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage
	Anne Thibault-Bellerose	Représentant de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

### **INVITÉES :**

Mmes	Geneviève Chicoine	Agente de développement au Service aux collectivités
	Lyne Kurtzman	Agente de développement au Service aux collectivités
	Josée-Anne Riverin	Agente de développement au Service aux collectivités
	Ève-Marie Lampron	Agente de développement au Service aux collectivités

### **SECRÉTAIRE :**

Mme	Valéry Colas	Secrétariat des instances
-----	--------------	---------------------------

---

\* Absence motivée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Marcel Simoneau préside la séance et madame Valéry Colas agit à titre de secrétaire.

---

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités souhaite la bienvenue aux membres et observatrices. Il signale que le Comité connaît actuellement un renouvellement important de ses membres. Il accueille d'ailleurs cinq nouvelles personnes aujourd'hui. Il propose d'effectuer un tour de table afin que toutes, tous se présentent et fassent connaissance lors du point 3.2, Information des membres.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par madame Claire Vanier, appuyée par monsieur Marcel Simoneau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 183<sup>e</sup> assemblée du 6 juin 2016**

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Sur proposition dûment faite par monsieur Éric Giroux, appuyée par madame Valérie Coulombe, le procès-verbal de la cent quatre-vingt-troisième assemblée ordinaire tenue le 6 juin 2016 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **3. Informations**

#### **3.1 Tableau des suivis (Annexe CSAC-184-3.1)**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités signale qu'il n'y a aucun changement au tableau des suivis.

#### **3.2 Information des membres**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités invite les membres et observatrices à se présenter. Un tour de table est effectué.

Une membre professeure s'interroge sur la présence des membres professeures, professeurs du Comité au sein des comités de recherche facultaires. Elle aimerait que les comités de recherche facultaires et le Comité des services aux collectivités s'enrichissent mutuellement. Le directeur intérimaire du Service aux collectivités mentionne que la rencontre du mois de janvier est celle où sont abordés les grands enjeux nécessitant réflexion et discussion. Il pourrait en être question à ce moment.

Il poursuit avec des informations en suivi de la rencontre du 6 juin 2016. L'équipe du Service aux collectivités a tenu des journées d'étude au mois de juin et au mois d'août. Les discussions ont principalement porté sur les critères d'évaluation des projets déposés et sur la participation des étudiantes, étudiants aux projets. L'équipe a également fait le point sur les orientations du Service.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités annonce ensuite que le Protocole syndical doit être renouvelé. Différentes versions de travail ont été élaborées, mais une version finale se dessine. Elle sera soumise à l'approbation de l'Université puis sera déposée aux syndicats pour approbation. L'objectif est de procéder à la signature du Protocole UQAM/CSN-CSQ-FTQ au moment où seront soulignés les quarante ans de collaboration entre les centrales syndicales et le Service aux collectivités.

Il annonce par ailleurs que le poste d'agente, agent de développement du Service aux collectivités rattaché au Protocole syndical devrait être affiché prochainement. Une membre indique être soulagée et remercie le directeur intérimaire du Service aux collectivités d'avoir réussi à convaincre la Direction de l'importance de ce poste. Le directeur intérimaire du Service aux collectivités indique qu'il a obtenu, pour ce faire, l'appui de la vice-rectrice à la Recherche et à la création.

### **3.3 Remerciements à l'endroit des membres sortants et bienvenue aux nouvelles membres**

Le Comité des services aux collectivités remercie les membres qui ont œuvré au Comité des services aux collectivités dans les dernières années. Il s'agit de mesdames Ève Lamoureux, Nicole Vézina, Marie-Andrée Gauthier et de messieurs Jean-François Piché, Jérôme DiGiovanni, Rémi Fraser et Hervé Dignard.

### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1150**

ATTENDU la résolution 2013-CE-12314 adoptée par la Commission des études le 11 juin 2013 renouvelant le mandat de madame Ève Lamoureux à titre de représentante de la Faculté des arts au Comité des services aux collectivités, pour un deuxième mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> juin 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la participation de madame Ève Lamoureux aux travaux du sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'engagement important de madame Ève Lamoureux pendant les six années de ses deux mandats;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Ève Lamoureux pour l'excellent travail accompli à titre de membre du sous-comité de la recherche et du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1151**

ATTENDU la résolution 2014-CE-12510 adoptée par la Commission des études le 6 mai 2014 renouvelant le mandat madame Nicole Vézina à titre de représentante de la Faculté des sciences au Comité des services aux collectivités, pour un deuxième mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> juin 2014 et se terminant le 31 mai 2017;

ATTENDU le congé sabbatique obtenu par madame Nicole Vézina;

ATTENDU l'engagement important de madame Nicole Vézina pendant les cinq années de ses deux mandats;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Nicole Vézina pour l'excellent travail accompli à titre de membre du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1152**

ATTENDU la résolution 2013-CE-12362 adoptée par la Commission des études le 4 novembre 2014 nommant monsieur Jean-François Piché à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, pour un premier mandat prenant effet le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jean-François Piché;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement monsieur Jean-François Piché pour le travail accompli à titre de membre du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1153**

ATTENDU la résolution 2014-CE-12549 adoptée par la Commission des études le 10 juin 2014 renouvelant le mandat de monsieur Rémi Fraser à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un deuxième mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> juin 2014 et se terminant le 31 mai 2017;

ATTENDU la participation de monsieur Rémi Fraser aux travaux du sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la démission de monsieur Rémi Fraser;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement monsieur Rémi Fraser pour le travail accompli à titre de membre du sous-comité de la recherche et du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1154**

ATTENDU la résolution 2013-CE-12329 adoptée par la Commission des études le 10 septembre 2013 nommant monsieur Jérôme Di Giovanni à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 10 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Jérôme Di Giovanni;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement monsieur Jérôme Di Giovanni pour le travail accompli à titre de membre du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1155**

ATTENDU la résolution 2014-CE-12575 adoptée par la Commission des études le 4 novembre 2014 nommant madame Marie-Andrée Gauthier à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 4 novembre 2014 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la fin du mandat de madame Marie-Andrée Gauthier;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement madame Marie-Andrée Gauthier pour le travail accompli à titre de membre du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1156**

ATTENDU la résolution 2013-CE-12361 adoptée par la Commission des études le 12 novembre 2013 nommant monsieur Hervé Dignard à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Hervé Dignard;

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Pagé, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

REMERCIE chaleureusement monsieur Hervé Dignard pour le travail accompli à titre de membre du Comité des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **4. Projet de formation et d'accompagnement**

##### **4.1 Activités réflexives et collaboratives : appropriation de la démarche de codéveloppement et des liens théorie/ pratique par des intervenants impliqués avec des familles en situation de vulnérabilité (Annexe CSAC-184-4.1)**

Madame Claire Vanier quitte la salle pour la présentation de ce point.

Une évaluatrice présente le projet. Elle rappelle que ce dernier a déjà été soumis au Comité des services aux collectivités qui l'avait retourné à la professeure en lui demandant certaines bonifications. À la lecture de cette nouvelle mouture, les efforts pour se conformer aux rubriques du formulaire sont perceptibles. Certains détails supplémentaires auraient encore pu être ajoutés. Toutefois, ce projet est fort intéressant et la professeure est déjà bien engagée dans ce milieu. Il est fort probable qu'il s'agisse de la dernière contribution de cette professeure qui prendra sa retraite sous peu.

Elle énonce les notes qu'elle a attribuées aux différents aspects du projet. Elle indique que les besoins du milieu sont clairement identifiés. Toutefois, le rôle de la professeure et celui de l'étudiante auraient pu être davantage élaborés. L'expertise de la professeure dans ce domaine est avérée. Les stratégies de transferts permettent un accompagnement, de même qu'un codéveloppement des connaissances, mais, il demeure un flou. Il aurait été intéressant que soit élaboré comment, concrètement, ces stratégies vont être répercutées dans le milieu. Elle estime très pertinent d'avoir recours à des études de cas et les modalités d'évaluation sont bien définies. Elle lui attribue une note globale de 84 %.

Une autre évaluatrice présente son appréciation du projet. Ce dernier démontre une volonté sincère du milieu de poursuivre le codéveloppement des connaissances. Il est beaucoup question de transfert des connaissances pour l'étudiante doctorante afin de la former comme future professeure. Or, l'évaluatrice note qu'il n'est pas dans le mandat du Service aux collectivités de soutenir une future professeure, mais d'accompagner un organisme, une population qui, sans le Service aux collectivités, n'aurait pas accès à une assistance universitaire. Ceci dit, l'importance de ce projet pour le milieu a été bien démontrée. Néanmoins, les familles ne sont pas impliquées et il aurait été pertinent de le faire. Elle indique ne pas avoir compris à quoi serviraient, par la suite, les écrits qui découleront du projet. Le matériel et l'approche pédagogique semblent toutefois pertinents. La planification du temps n'est pas bien développée et il n'y a pas de calendrier à cette fin. Enfin, elle signale qu'il s'agit d'un bon projet, mais que, pour en comprendre le portrait général, il a fallu effectuer plusieurs lectures. Elle attribue la note de 86 %.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités indique que la note moyenne attribuée à ce projet serait de 85 %, à moins d'avis contraire du Comité.

Une membre indique qu'elle a été très critique envers ce projet la première fois qu'il a été présenté. Elle voit que le contenu a été bonifié et apprécie ces améliorations. Une autre membre abonde dans ce sens. Elle signale que la professeure distingue bien le codéveloppement des connaissances et la formation. Il est vrai que beaucoup de place est accordée à l'étudiante, mais la pertinence de ce travail est bien démontrée.

### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1157**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-184-4.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de formation dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par Carrefour Parenfants, Centre de pédiatrie sociale Centre-Sud (CPC CS), Assistance des enfants en difficulté (AED ; Centre de pédiatrie sociale de la Fondation Dr Julien), Répit providence Maison Hochelaga-Maisonnette (Répit Providence) et la Relance, jeunes et familles (La Relance);

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence sociale et 50 points sur la qualité pédagogique, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lafranchise, appuyé par monsieur Joseph-Yvon Thériault, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de formation intitulé Activités réflexives et collaboratives : appropriation de la démarche de codéveloppement et des liens théorie / pratique par des intervenants impliqués avec des familles en situation de vulnérabilité et lui accorde la note de 85 %;

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'octroyer un dégrèvement de 45 heures à madame Suzanne Mongeau, professeure à l'École de travail social, aux fins d'assurer la formation intitulée Activités réflexives et collaboratives : appropriation de la démarche de codéveloppement et des liens théorie / pratique par des intervenants impliqués avec des familles en situation de vulnérabilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Claire Vanier réintègre la salle

## **5. Projet de dégrèvement de recherche : évaluation des projets par le Sous-comité de la recherche**

### **5.1 Présentation du rapport du sous-comité de la recherche du 19 septembre 2016**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités présente le rapport du sous-comité de la recherche. Il mentionne qu'à la suite des commentaires émis lors de la dernière rencontre du Comité des services aux collectivités, le rapport des délibérations du sous-comité de la recherche est présenté sous sa forme antérieure.

### **5.2 Les femmes laurentiennes : portrait statistique et développement des stratégies pour répondre à leurs besoins (Annexe CSAC-184-5.2)**

Un membre du sous-comité de la recherche présente le dossier. Il s'agit de la deuxième phase d'un projet de recherche. Le premier volet, qui avait bénéficié du soutien du Service aux collectivités, s'intéressait à savoir pourquoi les femmes de l'arrondissement de Ville St-Laurent ne sollicitaient pas les services communautaires qui leur étaient offerts. Il s'agissait d'une recherche qualitative effectuée par le biais d'un questionnaire acheminé dans les foyers. Peu de personnes y avaient répondu. Pour la deuxième phase, la professeure a élaboré un nouveau projet avec les acteurs du milieu. Toutefois, principalement en raison de la grève du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM, elle a fait face à une surcharge de travail. Elle n'a pas eu le temps de mener le projet à son terme et c'est pourquoi elle dépose une demande de dégrèvement. Avec le concours des étudiantes, étudiants, elle envisage de rédiger une brochure et un article scientifique présentant les résultats. Le sous-comité de la recherche lui a attribué la note de 131 / 150, ce qui lui permet d'obtenir le dégrèvement.

Une membre indique que la présentation du projet était très précise. La grève du SÉTUE a effectivement entraîné une charge supplémentaire pour plusieurs professeures, professeurs. Elle estime qu'il faut lui accorder du temps pour lui permettre de compléter le projet et la diffusion des résultats.

## **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1158**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-184-5.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la demande formulée par le Comité femmes du comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL);

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de la professeure Leila Celis du Département de sociologie;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la décision du Comité des services aux collectivités de noter chacun des projets de dégrèvement pour fin de recherche sur cent cinquante points répartis selon la pertinence sociale, la qualité scientifique, le temps exigé par le projet ainsi que les retombées pour les étudiantes, étudiants, et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littérale;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité de la recherche;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Anila Fejzo, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche intitulé Les femmes laurentiennes : portrait statistique et développement des stratégies pour répondre à leurs besoins et lui accorde la mention A;

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à madame Leila Celis, professeure au Département de sociologie, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Évaluation des candidatures reçues pour le remplacement de deux membres externes**

### **6.1 Lettres de présentation**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités rappelle qu'un membre du Comité des services aux collectivités a démissionné et que le mandat d'un autre est arrivé à son terme. Dans les deux cas, les organismes ne souhaitent pas poursuivre leur engagement au Comité des services aux collectivités. Pour cette raison, un appel de candidatures a été acheminé aux organismes et groupes figurant sur la liste ayant été adoptée par le Comité il y a deux ans. Il présente les cinq organismes et le Comité devra choisir deux candidates.

### **6.2 Étude des bulletins de candidatures et nomination de deux nouveaux membres externes**

Le directeur intérimaire des Services aux collectivités invite les membres à discuter des candidatures déposées. À la suite de la demande des membres, il précise qu'il n'y a pas de critères établis pour la sélection des organismes. Traditionnellement, le Comité des services aux collectivités effectue son choix en tenant compte de ceux déjà présents à la table afin

d'équilibrer les secteurs d'intervention des groupes. Les membres du Comité établissent également un équilibre entre les regroupements locaux ou nationaux.

Les membres du Comité des services aux collectivités décident de discuter en plénière des différentes candidatures.

À la suite de la plénière et de deux tours de vote, le Comité des services aux collectivités retient les candidatures de l'organisme Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle et de sa représentante madame Carole Boulebsol, ainsi que celle du Regroupement québécois des femmes en environnement et de sa représentante, madame Maryse Rivard.

### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1159**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-184-6.2;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la vacance à deux postes de membres externes;

ATTENDU l'appel de candidatures lancé à l'été 2016 par le Service aux collectivités auprès des groupes et organismes figurant au Répertoire des groupes et organismes habilités à siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'étude des candidatures reçues et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Anila Fejzo, appuyé par madame Maud Gendron-Langevin, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer les personnes suivantes à titre de membres externes du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 11 octobre 2016 et se terminant le 31 mai 2019 :

- Madame Carole Boulebsol de l'organisme Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle;
- Madame Maryse Rivard du Regroupement québécois des femmes en environnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **6.3 Répertoire des organismes habilités à siéger au CSAC**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités explique que dans l'urgence de pourvoir les deux postes vacants, le Service a utilisé la liste des groupes et organismes telle qu'adoptée par le Comité le 28 avril 2014. Le Comité est invité à approuver la liste des groupes et organismes, telle que présentée.

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1160**

ATTENDU le Répertoire des groupes et organismes habilités à siéger au Comité des services aux collectivités de l'UQAM et déposé en annexe CSAC-184-6.3;

ATTENDU la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignations et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études adoptant les critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités et plus particulièrement la distribution des candidatures décrite au troisième dispositif de cette résolution;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 29 mai 2007 approuvant une modification à cette distribution des candidatures externes possibles;

ATTENDU que deux postes de membres externes provenant de nouveaux organismes sont à pourvoir au 26 septembre 2016;

ATTENDU la nécessité de solliciter les candidatures pendant l'été 2016 afin que le Comité des services aux collectivités puisse recommander dans les meilleurs délais à la Commission des études la nomination de deux nouveaux membres;

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Simoneau, appuyé par madame Claire Vanier, que le Comité des services aux collectivités :

APPROUVE le répertoire des groupes et organismes habilités à siéger au Comité des services aux collectivités, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. Nomination

### 7.1 Membres externes provenant d'organismes siégeant déjà au Comité des services aux collectivités

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités explique qu'il est coutume, au Comité des services aux collectivités, de vérifier auprès de l'organisme dont le mandat se termine s'il désire le renouveler. Parfois, la même personne est reconduite dans ce mandat, parfois de nouvelles personnes sont désignées. Cette année, le Comité est invité à nommer deux nouvelles représentantes appartenant à des organismes qui siégeaient déjà au Comité, soit madame Carmen Gonzalez, de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux, et madame Mélanie Marsolais, du Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage. Le Comité est également invité à désigner madame Anne Thibault-Bellerose, en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, et à renouveler le mandat de madame Lise Gervais, en vertu du Protocole UQAM/Relais-femmes.

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1161**

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2013-CE-12329 adoptée par la Commission des études le 10 septembre 2013 nommant monsieur Jérôme Di Giovanni à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 10 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU que l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux a exprimé le souhait de voir son mandat renouvelé;

ATTENDU la recommandation du président du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lafranchise, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Carmen Gonzalez, présidente du conseil d'administration de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 11 octobre 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1162**

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2014-CE-12575 adoptée par la Commission des études le 4 novembre 2014 nommant madame Marie-Andrée Gauthier à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 4 novembre 2014 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU que le Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage a exprimé le souhait de voir son mandat renouvelé;

ATTENDU la recommandation du président du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lafranchise, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Mélanie Marsolais, directrice générale du Regroupement des organismes québécois de lutte au décrochage scolaire, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 11 octobre 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1163**

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU le Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ;

ATTENDU la résolution 2013-CE-12362 adoptée par la Commission des études le 4 novembre 2014 nommant monsieur Jean-François Piché à titre de membre externe en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ au Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU la recommandation du président du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lafranchise, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer madame Anne Thibault-Bellerose, conseillère syndicale à la Confédération des syndicats nationaux, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ, pour un premier mandat prenant effet le 11 octobre 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1164**

ATTENDU le Règlement no 3 des procédures de désignation, et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU le Protocole UQAM/Relais-femmes;

ATTENDU la résolution 2013-CE-12360 adoptée par la Commission des études le 12 novembre 2013 nommant madame Lise Gervais de Relais-femmes à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM/Relais-femmes pour un mandat prenant effet le 30 septembre 2013 et se terminant le 31 mai 2016;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Lafranchise, appuyé par madame Geneviève Pagé, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Lise Gervais, coordonnatrice générale à Relais-femmes, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM/Relais-femmes, pour un sixième mandat de trois ans prenant effet le 11 octobre 2016 et se terminant le 31 mai 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7.2 Membres au Sous-comité à la recherche**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités indique qu'à la suite du départ de monsieur Rémi Fraser et de madame Ève Lamoureux, le Comité doit nommer une représentante, un représentant des organismes et une représentante, un représentant des professeures, professeurs au sous-comité de la recherche. Il rappelle que ce sous-comité effectue une première évaluation des projets qui sont déposés et que ses membres présentent leur évaluation au Comité des services aux collectivités.

Le Comité propose la nomination de madame Anne Thibault-Bellerose à titre de représentante des membres externes. Madame Geneviève Pagé, actuellement membre substitut représentante des professeures, professeurs se propose pour devenir membre régulière du sous-comité de la recherche. En conséquence, madame Anila Fejzo se propose pour devenir membre substitut représentant les professeures, professeurs.

### **RÉSOLUTION 2016-CSAC-1165**

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Rémi Fraser à titre de membre représentant les membres externes au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2016-CSAC-1163 recommandant à la Commission des études la nomination de madame Anne Thibault-Bellerose à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités en vertu du Protocole UQAM-CSN-CSQ-FTQ;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Maud Gendron-Langevin, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Anne Thibault-Bellerose à titre de membre représentant les membres externes au sous-comité de la recherche pour un mandat de deux ans prenant effet le 26 septembre 2016 et se terminant le 25 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1166**

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la fin du mandat de madame Ève Lamoureux à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU l'appel de candidatures effectué par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Maud Gendron-Langevin, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Geneviève Pagé, professeure au Département de science politique, à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche, pour un mandat de deux ans prenant effet le 26 septembre 2016 et se terminant le 25 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2016-CSAC-1167**

ATTENDU la résolution 2004-CE-10192 adoptée par la Commission des études le 17 février 2004 adoptant les modalités d'évaluation de la qualité scientifique des projets de recherche dans le cadre de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU que ces modalités prévoient, pour évaluer les projets de recherche, la création d'un « sous-comité formé de trois professeures, professeurs et de deux personnes représentant les groupes, choisis par et parmi les membres du Comité des services aux collectivités (CSAC) pour un mandat de deux ans avec renouvellement annuel de la moitié des membres du sous-comité, sous la présidence de la personne qui préside le CSAC, assistée d'une personne qui agira comme secrétaire »;

ATTENDU la résolution 2016-CSAC-1166 nommant madame Geneviève Pagé, professeure au Département de science politique, à titre de membre représentant les professeures, professeurs au sous-comité de la recherche;

ATTENDU l'appel de candidatures fait par le président auprès des membres du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Maud Gendron-Langevin, appuyé par monsieur Éric Giroux, que le Comité des services aux collectivités :

NOMME madame Anila Fejzo, professeure au Département de didactiques des langues, à titre de membre substitut représentant les professeures, professeurs, au sous-comité de la recherche, pour un mandat de deux ans prenant effet le 26 septembre 2016 et se terminant le 25 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **8. Reprise des discussions sur les critères d'évaluation des projets de formation et de recherche**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités propose que ce point soit reporté à une autre séance, considérant qu'il reste peu de temps avant la fin de la rencontre et que l'équipe du Service est prête à présenter les rapports annuels d'activités.

#### **9. Présentation des rapports annuels d'activités du service et des domaines du SAC**

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités accueille mesdames Geneviève Chicoine, Josée-Anne Riverin, Lyne Kurtzman et Ève-Marie Lampron, agentes de développement, qui se joignent à madame Claire Vanier. Il rappelle que le poste d'agente, agent de développement lié au Protocole syndical est actuellement vacant, en conséquence, le rapport annuel sera présenté lorsque le poste sera pourvu.

##### **9.1 Communautaire**

Mesdames Geneviève Chicoine, Josée-Anne Riverin et Claire Vanier présentent le rapport du domaine communautaire.

Le rapport annuel ayant été acheminé aux membres, les agentes de développement mentionnent qu'elles présenteront plutôt un résumé statistique, les thèmes qui leur semblent particulièrement intéressants et, enfin, les enjeux à venir.

Près de 70 projets ont été réalisés, que ce soit en matière de formation ou de recherche. 17 projets se sont finalisés en cours d'année. 67 professeures, professeurs et une soixantaine d'étudiantes, étudiants ont participé à ses travaux, avec la collaboration de 89 groupes partenaires.

Un projet particulier a été la réalisation d'une pièce de théâtre, avec le groupe Parole d'excluEs, qui illustre bien la richesse de la création collective. Les participantes, participants ont non seulement contribué à la création de la pièce, mais ils l'ont également présentée devant le public.

Une agente de développement explique que l'équipe du domaine communautaire effectue chaque année une synthèse des projets par thème pour la production de leur rapport annuel. Contrairement au domaine femmes et au domaine syndical, les groupes, de même que les projets de recherche et formation sont très diversifiés. Les agentes ont souligné que l'intérêt se maintient pour la réalisation de projets concernant les enjeux autochtones. Elles évoquent notamment le projet portant sur la présence des étudiantes, étudiants autochtones dans les universités. Avec le groupe Femmes autochtones du Québec (FAQ), il y a eu formation de huit femmes provenant de huit communautés et la mise sur pied d'un réseau de femmes autochtones de diverses nations afin qu'elles soient outillées en matière de recherche. Enfin, avec le Wapikoni mobile, plusieurs projets de formation ont eu cours. Ces projets s'alimentent les uns les autres. Il est entre autres question de développer une école d'été en collaboration avec le Wapikoni mobile ainsi qu'une autre avec FAQ. La professeure Geneviève Pagé est bien engagée dans ce dernier dossier. Elle donne d'ailleurs un cours intitulé Femmes autochtones du Québec : débat et enjeux.

L'an dernier, les agentes avaient conclu la présentation de leur rapport annuel en abordant la question des mesures d'austérité et leurs impacts, tant sur les organismes et les groupes que sur leur collaboration. Cela ne se dément malheureusement pas et influence certains projets. C'est le cas notamment du projet de recherche en cours avec la professeure Lucie Lamarche et la Ligue des droits et libertés qui questionne, sous l'angle du droit d'association, les nombreuses mesures de contrôle technocratique de l'État qui affectent l'action et la mission des organismes communautaires.

Une agente annonce qu'à la suite de démarches effectuées pour la mise sur pied d'un régime de retraite pour les travailleuses, travailleurs du milieu communautaire, le Service aux collectivités aborde maintenant, avec l'aide du professeur Claude Piché, l'instauration d'un régime d'assurances collectives pour ces employées, employés. L'objectif est ici de bonifier la qualité de vie de ces personnes et de favoriser une rétention des gens dans le milieu communautaire. Jusqu'à maintenant, la loi provinciale ne permettait pas que des employeurs s'unissent en OSBL uniquement dans le but d'offrir un régime d'assurances collectives à leurs employées, employés. Après maintes représentations et démarches, le Gouvernement a accepté de modifier la loi, ce qui permettra désormais aux groupes communautaires de le faire.

En ce qui concerne les enjeux à venir, les agentes signalent que peu de projets concernant l'environnement sont déposés. Il y a pourtant beaucoup de questions qui sont d'intérêts publics, sur les pesticides, les changements climatiques, la qualité de l'air et des sols, et il y a plusieurs professeures, professeurs qui travaillent dans le domaine de l'environnement à l'Université.

Une observatrice, professeure à la Faculté des sciences, s'étonne de la situation. Elle s'interroge quant à savoir si cette situation est liée à un manque d'intérêt des professeures, professeurs ou s'il manque d'organismes ou de groupes communautaires intéressés à ces questions. Une agente mentionne qu'il y a plusieurs organismes qui œuvrent dans ce secteur, mais souvent dans des situations critiques qui demandent une intervention plus rapide que celle que peut offrir le Service aux collectivités. Les agentes se proposent de rencontrer dans l'année des regroupements d'organismes environnementaux pour discuter de cet enjeu.

Les agentes concluent leur présentation en mentionnant qu'il s'agit du seul domaine qui ne soit pas lié à un protocole. Il importe d'autant plus de réfléchir tous ensemble aux enjeux qui s'y reportent.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités les remercie.

## 9.2 Femmes

Madame Lyne Kurtzman, agente de développement au Service aux collectivités, présente le rapport du domaine femmes.

Elle annonce que l'année se terminant au mois d'avril 2016 a connu beaucoup de projets. Les problématiques sont variées et liées à des thèmes actuels : genre, race, orientation sexuelle. Il y a beaucoup de préoccupations concernant les inégalités imbriquées. Quatre grands pôles se dégagent : différentes formes et contexte de violences faites aux femmes ; le travail sous les angles de la précarité et de la pauvreté ; renouvellement de l'intervention dans une perspective de genre et le développement d'un modèle partenarial de coconstruction des connaissances.

Il y a plus d'une centaine de groupes de femmes à travers la province et l'année qui s'achève, marquée par les politiques d'austérité du Gouvernement, les a affectés. Plusieurs groupes dont Relais-femmes, le partenaire structurel du Protocole, ont vu leurs subventions coupées de manière drastique. Il y a nécessairement eu des licenciements alors que le besoin d'une voix pour défendre les femmes est d'autant plus important dans un tel contexte de rigueur budgétaire.

L'agente mentionne que la grève des étudiantes employées, étudiants employés a affecté plusieurs projets. Près d'une cinquantaine de projets avaient cours pendant l'année. Une vingtaine en recherche et une trentaine en formation et en transfert. 53 professeures, professeurs, dont 35 de l'UQAM y ont collaboré. L'agente souligne que la collaboration étroite avec le Réseau québécois des chercheuses en études féministes (RéQEF) explique le nombre important de professeures reliées à d'autres universités qui sont impliquées dans les projets. Les projets regroupent également 47 étudiantes de l'UQAM et 39 groupes de femmes.

Le Service aux collectivités, de pair avec l'IREF et le RéQEF, a contribué à l'organisation du Congrès international des recherches féministes dans la francophonie. Plus d'un millier de personnes ont participé aux diverses activités. Montréal est reconnue comme un pôle de la recherche féministe. Cela se répercute dans les milieux universitaires, en particulier à l'UQAM, et l'agente du Service a reçu une invitation pour présenter l'approche collaboratrice entre les universitaires et les groupes de femmes dans le cadre d'un colloque international. Dans les autres pays de la francophonie, des chercheuses, chercheurs s'intéressent aux problématiques féministes sans toutefois qu'il y ait de mécanismes de soutien à la recherche-action avec des groupes de femmes. Le modèle de coconstruction des connaissances du SAC intéresse grandement ces chercheuses, chercheurs de l'étranger.

Les questions touchant les violences conjugales et sexuelles continuent d'interpeller les gens. Une vaste enquête interuniversitaire a permis d'établir un portrait de la situation sur les campus. Plus du tiers (36,9 %) des répondantes, répondants (étudiantes, étudiants, enseignantes, enseignants, employées, employés de soutien) ont rapporté au moins une forme de violence sexuelle, commise par une autre personne affiliée à l'université depuis leur entrée à l'université. Les principaux résultats de cette recherche ont été dévoilés en primeur lors du congrès de l'ACFAS et feront prochainement l'objet d'un rapport final, de publications et d'interventions au sein de l'UQAM et entre les universités.

Également, de nouveaux enjeux se dessinent comme la cyberviolence et l'exploitation sexuelle. Un programme de formation sur deux ans a été mis sur pied au sujet de l'exploitation sexuelle. 57 formatrices ont été formées dans 16 des 17 régions administratives du Québec.

Enfin, pressée par l'horaire, l'agente tient à signaler la collaboration de madame Martine Blanc, qui était agente de développement au Service aux collectivités et qui a pris sa retraite. Elle la remercie et souligne que le domaine syndical est un relais important vers les centrales pour porter les questions touchant, entre autres, la division sexuelle du travail.

Les membres abordent ensuite les rapports du domaine communautaire et du domaine femmes. Elles, ils remercient d'abord les agentes de développement pour leur présentation. Les membres du Comité voudraient savoir comment l'information circule par la suite et comment il serait possible de susciter l'intérêt des organismes œuvrant en culture ou dans le domaine de l'environnement.

Une agente de développement explique que les rapports sont maintenant mis en ligne sur le site Internet du Service aux collectivités. Elle ajoute que les projets sont généralement amorcés dans les milieux, qui approchent ensuite soit le Service, soit directement une professeure, un professeur. Elle convient que dans certains organismes du milieu communautaire, le Service aux collectivités n'est pas connu. Une autre agente ajoute qu'il est important de réussir à se faire connaître puisque de petits groupes qui ont peu de moyens pourraient obtenir un soutien qu'ils n'auraient jamais autrement.

Une membre professeure signale qu'il importe toutefois que l'organisme lui-même soit en mesure de s'impliquer dans le projet. Il doit dégager du temps et les ressources humaines qui y participeront. Elle indique également qu'il faut toujours demeurer prudent et veiller à ne pas financer des projets de recherche qui se substituent à des mandats que le Gouvernement aurait dû financer.

Le directeur intérimaire du Service aux collectivités conclut en mentionnant que ces rapports seront présentés au Comité de la recherche de la vice-rectrice à la Recherche et à la création. Les vice-doyennes, vice-doyens à la recherche seront, par la même occasion, informés des projets réalisés en collaboration avec le Service aux collectivités.

### **9.3 Syndical (dépôt reporté)**

Tel que mentionné plus tôt, la présentation du rapport annuel du domaine syndical est reportée jusqu'à ce que le poste d'agente, agent de développement lié au Protocole syndical soit pourvu.

## **10. Dépôt de documents**

D.1 Critères d'admissibilité et d'évaluation des demandes de dégrèvements de formation

D.2 Programme de dégrèvement de recherche

D.3 Tableau des octrois de dégrèvements de formation et de recherche

## **11. Divers**

Aucun point n'est soulevé.

**12. Clôture de la séance**

LA SÉANCE EST LEVÉE À 12 HEURES 30 MINUTES.

**ONT SIGNÉ :**

\_\_\_\_\_  
LE PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_  
LA SECRÉTAIRE

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU \_\_\_\_\_ 2016.

VC/